

Avis de Vente au plus offrant A.O. N° 23 /2016

La société **Gammarth Immobilière (G.I)**, Société de droit tunisien propriété de l'Etat et mandatée par ce dernier se propose de lancer un appel d'offres de Cession à l'amiable pour le compte de l'Etat tunisien de deux (02) Résidences sises à **Hammamet** (Lots séparés):

| Lot | Villa | Titre Foncier | Emplacement | Sup. Terrain | Sup. Couv. approximative |
|-----|--------|------------------|---|----------------------|--------------------------|
| I | IRIS | 573610 Nabeul | Au bord de la plage du Golf de Hammamet, au centre ville à proximité du Ribat El Kasabah (la Médina) et faisant l' Angle des Avenues El Akaba Jordanie Hachemite et Farhat Hached en mitoyenneté avec l'hôtel "Dar Hayet " | 2 219 m ² | 1 867 m ² |
| | | 570273 Nabeul | | 1 448 m ² | |
| II | MIMOSA | 538336 Nabeul | | 4 193 m ² | 733 m ² |

Les plans de situation sont disponibles sur le site www.gammarth-immobiliere.tn, ou directement chez Gammarth Immobilière.

Les biens immobiliers objet de la cession sont **libres de tous droits ou hypothèques** et relèvent de la propriété de l'Etat tunisien. Ils figurent dans le domaine de propriété privée de l'Etat. La propriété a été acquise par l'Etat aux termes des décisions de confiscation et en application du Décret-loi n° 2011-13.

Les demeures sont constituées de deux résidences principales et des studios en annexes. Elles sont situées dans une zone résidentielle luxueuse et touristique à côté de la Kasabah au centre ville donnant directement sur la plage (une façade d'environ 170 mètres).

Les Terrains sont dans une zone de vocation Touristique et Résidentielle (UTa) selon le règlement du plan d'aménagement urbain de la commune de Hammamet.

Les bâtiments présentent une structure stable et en bon état, ils ont subi des effets de dégradation. Tous les lots spéciaux doivent être étudiés et refaits de nouveau.

La vente porte sur les divers ouvrages, équipements et biens dans l'état où ils se trouvent, à constater sur place par le soumissionnaire et ses conseillers sous sa propre responsabilité. Gammarth Immobilière et l'Etat garantissent que la possession soit paisible contre les troubles de droit du fait des tiers - garantie incidente et appel en garantie.

Toute personne physique ou morale désirant prendre part au présent appel d'offres est autorisée à visiter les biens mis en vente. Les visites seront organisées sur rendez-vous durant la période allant du 22 Août au 19 Octobre 2016. Les candidats devront en formuler la demande de visite auprès de Gammarth Immobilière selon les conditions fixées dans le cahier des charges (C.C) et après retrait de ce dernier, aux

heures ouvrables, contre le paiement de la somme non remboursable de deux cent dinars (200 DT) en espèces ou par chèque au service financier de la société ou à son agence régionale sise en face du carrefour Sahloul-Sousse.

Chaque candidat est admis à participer à un ou deux lots séparément. Les soumissionnaires feront parvenir leurs offres par voie postale, sous pli recommandé, par rapid-poste ou les déposer directement au bureau d'ordre central de Gammarth Immobilière contre décharge. Les offres seront placées sous enveloppe extérieure fermée et scellée avec la mention :

Destinataire : Société Gammarth Immobilière

Adresse : Rue du Lac d'Annecy - Passage du Lac Malawi Immeuble Al Karama Holding Les berges du lac 1053 Tunis - Tunisie

Objet : Participation à l'Appel d'Offres n° 23 /2016

«A Ne Pas Ouvrir par le service du bureau d'ordre»

Cette enveloppe extérieure comportera les pièces administratives et financières de A à F énumérées dans l'art. 8 « contenu des offres » dont le cautionnement de participation selon les conditions figurant au C.C est fixé à **cent mille dinars (100 000 DT) pour chaque lot.**

La date limite de remise des offres est fixée au **jeudi 20 Octobre 2016 à 16H00**, le cachet du bureau d'ordre de G.I faisant foi. **La séance publique d'ouverture** des plis sera tenue le même jour à **16H30** au siège de la société en présence d'un huissier notaire, des soumissionnaires ou leurs représentants (munis d'une pièce d'identité et d'une procuration).

Les soumissionnaires demeurent liés par leurs soumissions pendant **cent cinquante (150) jours** à compter du jour suivant la date limite de réception des offres.

Pour plus d'informations veuillez contacter le service commercial de la société ou son agence régionale (*71 962 218 ou 73 369 037 ou 98 910 000*). **GI**